

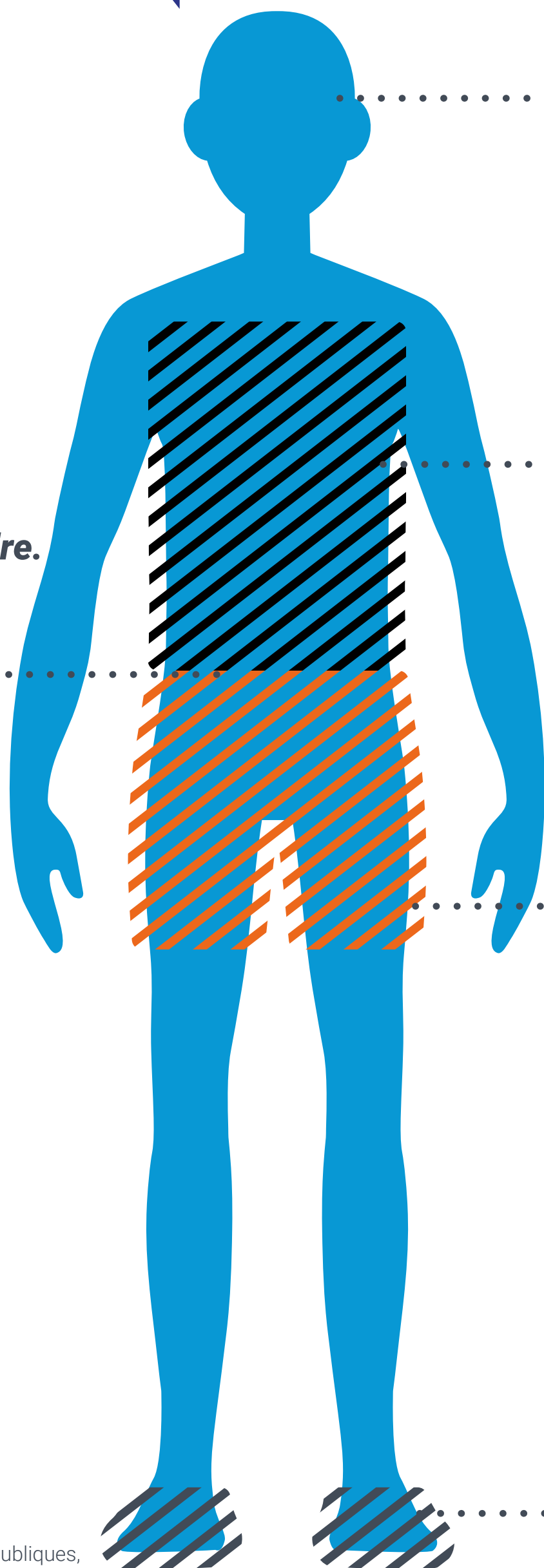
# Les possibilités sont infinies.

L'apparence est le prolongement de ta personnalité!

Réfléchis à la perception qu'auront les autres à propos de ta tenue vestimentaire et de l'image qu'elle projette : **féminine, masculine, non genrée, créative, provocatrice, sportive, rebelle, conventionnelle, excentrique, classique.**

Il est aussi important d'apprendre à ajuster sa tenue vestimentaire en fonction des différents contextes: maison, travail, école, etc.

Les vêtements du haut et du bas doivent se rejoindre.



## Couvre-chef

La casquette, la tuque, le capuchon<sup>1</sup> ou tout autre couvre-chef **sont interdits en classe** sauf exception<sup>2</sup>.

## Haut du corps

Les vêtements du haut du corps doivent **couvrir<sup>3</sup>** la poitrine et l'abdomen. Les chandails à dos ouverts sont permis. Les vêtements du haut et du bas doivent **se rejoindre**. Les sous-vêtements ne doivent **pas être visibles** à l'exception des bretelles de soutien-gorge.

## Bas du corps

Les vêtements du bas doivent **couvrir** les fesses et le haut de la cuisse<sup>4</sup>. Les vêtements du haut et du bas doivent **se rejoindre**. Les sous-vêtements **ne doivent pas être visibles** de même que les parties intimes.

## Chaussures

Le port de chaussures et sandales sont obligatoires en tout temps dans l'école. L'élève a l'obligation de porter le type de chaussures demandé en **éducation physique**, en **sciences** et en **atelier**.

1 Capuchons interdits salles publiques, pour des raisons d'identification.

2 Toute demande d'exception doit être autorisée par la direction.

3 Cacher par un vêtement opaque.

4 Voir la représentation graphique.

\* Code vestimentaire en **éducation physique**: short ou legging à mi-cuisse, pantalon jogging ou coton ouaté. Pas de camisole.

## Vêtements à caractère vulgaire ou obscène

Tout vêtement avec des représentations ou des messages offensants, évoquant la violence, l'obscénité et les substances prohibées pour les mineurs est interdit.

